

RCS : CRETEIL Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1989 B 00882 Numéro SIREN : 672 004 660 Nom ou dénomination : SOFRECOM
--

Ce dépôt a été enregistré le 18/06/2019 sous le numéro de dépôt 6491

Greffe du tribunal de commerce de Créteil



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 18/06/2019

Numéro de dépôt : 2019/6491

Déposant :

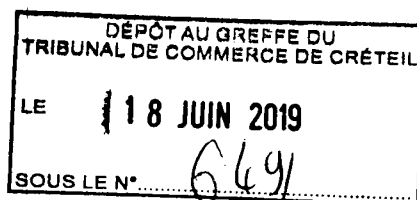
Nom/dénomination : SOFRECOM

Forme juridique : Société anonyme

N° SIREN : 672 004 660

N° gestion : 1989 B 00882





89 B882

SOFRECOM S.A.

24 avenue du petit Parc
94300 VINCENNES

Comptes annuels au 31/12/2018



[Handwritten signature]



[Handwritten signature]

- SOMMAIRE -

1. Comptes annuels et annexes aux comptes

Bilan	3
Compte de résultat	5

2. Description de l'activité et faits marquants

Description de l'activité et faits marquants	6
Evénements post clôture	7

3. Règles et méthodes comptables

Méthodes comptables	8
---------------------------	---

4. Informations relatives au bilan

Immobilisations	12
Etat des échéances des créances et des dettes	14
Créances, produits à recevoir et charges à payer	15
Comptes de régularisation	16
Informations sur les entreprises liées - bilan	17
Capitaux propres et composition du capital social	18
Provisions pour risques et charges	19
Etat des dettes	20

5. Informations relatives au compte de résultat

Résultats d'exploitation, financier et exceptionnel	21
Information sur les entreprises liées - compte de résultat	23

6. Informations complémentaires

Impôt sur les bénéfices	25
Société mère, filiales et participations	26
Engagements hors bilan	27
Informations sur le personnel	29





[Handwritten signature]

Bilan Actif

Exprimé en €

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2018	31/12/2017
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement	6 511 366	5 320 330	1 191 037	1 206 932
Concessions, brevets et droits similaires	5 187 138	4 809 751	377 387	430 197
Fonds commercial	0	0		
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage	207 571	198 742	8 829	15 803
Autres immobilisations corporelles	9 283 273	8 805 381	477 892	750 085
Immobilisations en cours	18 368		18 368	
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	6 017 799	3 101 574	2 916 224	2 145 087
Créances rattachées à des participations	1 027 865		1 027 865	407 924
Autres titres immobilisés				
Prêts	2 436 557		2 436 557	2 353 186
Autres immobilisations financières	39 495		39 495	46 869
ACTIF IMMOBILISE	30 729 432	22 235 779	8 493 653	7 356 087
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	44 852 502	6 058 253	38 794 248	50 090 801
Autres créances	12 865 816	1 797 810	11 068 006	6 426 712
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 957 303		1 957 303	731 720
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	838 089		838 089	139 194
ACTIF CIRCULANT	60 513 710	7 856 064	52 657 646	57 388 429
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif	207 303		207 303	692 108
TOTAL GENERAL	91 450 445	30 091 842	61 358 603	65 436 625





[Handwritten signature]

Bilan Passif

Exprimé en €

Rubriques	31/12/2018	31/12/2017
Capital social ou individuel (dont versé : 39 120 000)	39 120 000	32 720 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport	4 669 000	4 669 000
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	500 000	500 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)		
Report à nouveau	(28 066 565)	(10 647 777)
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	(4 576 927)	(17 418 787)
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	11 645 507	9 822 434
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	5 007 094	4 708 664
Provisions pour charges	5 775 707	5 768 291
PROVISIONS	10 782 801	10 476 955
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		87 251
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)		978 809
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 090 483	2 974 090
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 289 888	14 450 951
Dettes fiscales et sociales	17 366 693	16 622 115
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	220 660	5 730
Autres dettes	116 737	57 835
Instruments de trésorerie		
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	8 840 720	9 955 044
DETTES	38 925 180	45 131 828
Ecarts de conversion passif	5 113	5 405
TOTAL GENERAL	61 358 603	65 436 625





[Handwritten signature]

Compte de résultat

Exprimé en €

Rubriques	France	Exportation	31/12/2018	31/12/2017
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens		236 940	236 940	184 693
Production vendue de services	31 583 761	18 327 036	49 910 797	46 515 557
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	31 583 761	18 563 976	50 147 737	46 700 250
Production stockée				
Production immobilisée			311 850	582 510
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			1 881 964	4 926 915
Autres produits			(535 234)	1 581 245
PRODUITS D'EXPLOITATION			51 806 316	53 790 922
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			26 917 931	27 161 592
Impôts, taxes et versements assimilés			1 458 586	1 089 105
Salaires et traitements			20 100 267	19 250 119
Charges sociales			9 623 421	9 704 145
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 045 323	879 945
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			338 691	4 509 579
Dotations aux provisions			1 237 398	5 755 583
Autres charges			101 117	1 578 956
CHARGES D'EXPLOITATION			60 822 735	69 929 027
RESULTAT D'EXPLOITATION			(9 016 419)	(16 138 105)
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			5 033 690	2 460 229
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			54 383	41 193
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			2 900 657	2 680 279
Différences positives de change			195 263	10 623
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			8 183 992	5 192 325
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			934 851	3 885 108
Intérêts et charges assimilées			13 747	6 238
Différences négatives de change			1 261 240	358 857
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			2 209 837	4 250 204
RESULTAT FINANCIER			5 974 156	942 120
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			(3 042 263)	(15 195 984)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				111 359
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
PRODUITS EXCEPTIONNELS				111 359
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			348 990	2 736 369
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			709 863	1 291
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions				
CHARGES EXCEPTIONNELLES			1 058 853	2 737 660
RESULTAT EXCEPTIONNEL			(1 058 853)	(2 626 301)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			1 000 000	1 000 000
Impôts sur les bénéfices			(524 189)	(1 403 498)
TOTAL DES PRODUITS			59 990 308	59 094 607
TOTAL DES CHARGES			64 567 235	76 513 394
BENEFICE OU PERTE			(4 576 927)	(17 418 787)



[Signature]



[Handwritten signature]

2. DESCRIPTION DE L'ACTIVITE ET FAITS MARQUANTS

Activité de la société

Sofrecom SA exerce une activité de conseil et d'ingénierie spécialisée dans le domaine des télécommunications.

Faits marquants de l'exercice

Les comptes de l'exercice ci-après couvrent la période du 01/01/2018 au 31/12/2018 soit une durée de 12 mois.

- SOFRECOM S.A. -





[Handwritten signature]

Evénements post-clôture

Aucun évènement significatif n'est intervenu postérieurement à la clôture.

- SOFRECOM S.A. -





[Handwritten signature]

3. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont décrites ci-dessous.

Dérogations aux principes généraux

Changements de méthode d'évaluation

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Changements de méthode de présentation

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Immobilisations

Immobilisations

L'application du règlement 2002-10 du CRC relatif à l'amortissement et la dépréciation des actifs et du nouveau règlement n° 2004-06 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs applicables à partir du 1er Janvier 2005 n'a pas eu d'incidence sur les états financiers de la société.

Méthodes d'évaluation

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Méthodes d'amortissements

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire sur une durée fixée d'après la durée d'utilisation effectivement prévue pour le bien. Les durées retenues sont les suivantes :

Installations techniques, matériel et outillage	5 ans
Installations générales, agencements, aménagements	5 ou 10 ans
Matériel de transport	2 à 5 ans
Matériel de bureau	5 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
Mobilier	10 ans
Logiciel	3 ans
Immobilisations incorporelles	3 ans



[Handwritten signature]

Immobilisations financières

Les titres de participation figurent en valeur brute au bilan pour leur coût d'acquisition. A la clôture de chaque exercice, la valeur d'inventaire des titres de participation est comparée à leur valeur d'acquisition. Les éventuelles moins-values latentes font l'objet d'une dépréciation affectant les titres de participation et, si nécessaire, les créances rattachées et les provisions pour risques.

Au cas particulier des filiales de Sofrecom, toutes créées ad hoc par la société, l'actif net comptable de chacune d'elle est représentatif de la valeur d'inventaire retenue.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur valeur d'apport ou à leur prix d'acquisition, et donnent lieu, le cas échéant, à des dépréciations pour les ramener à leur valeur probable de vente.

Disponibilités et concours bancaires courants

Les disponibilités sont constituées par les liquidités immédiatement disponibles.

Le compte courant Orange chez Sofrecom a fait l'objet d'une convention de gestion de trésorerie. Il est porteur d'intérêts, au taux du marché.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Créances clients

Évaluation des créances libellées en devises

Les créances libellées en devises étrangères sont converties au cours de clôture de l'exercice.

Les différences de change éventuelles sont portées en écart de conversion.

Les différences de change latentes défavorables sur les opérations en devises font l'objet de provisions pour risque dotées pour leur totalité sur l'exercice de leur constatation.

Dépréciation des créances clients

Une dépréciation des créances est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Pour prendre en compte le risque réellement encouru une analyse au cas par cas est menée régulièrement par la direction de Sofrecom SA visant à apprécier les caractéristiques propres à chaque client et l'évolution de sa situation. Cette analyse peut conduire à revoir à la hausse ou à la baisse les provisions préalablement constituées.



[Handwritten signature]

Opérations en devise

Les dettes, créances et disponibilités en devises sont inscrites au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et des créances en devises hors zone Euro à ce dernier cours est inscrite dans le poste « Écart de conversion ». Les pertes latentes de change font l'objet d'une provision pour risque en totalité.

Les comptes des succursales sont tenus en devises et sont intégrés dans la bilan pour la contre-valeur en euros.

Provisions règlementées

Les provisions règlementées figurant au bilan sont détaillées sur l'état des provisions et font partie des capitaux propres au bilan.

Provisions pour risques et charges

Conformément au règlement 2000-06 du Comité de Réglementation Comptable relatif aux passifs, toute obligation de la société à l'égard d'un tiers susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante et donnant lieu à une sortie probable de ressources sans contrepartie fait l'objet d'une comptabilisation en provision.

La société a choisi de comptabiliser ses engagements de retraite.

Le montant provisionné est calculé en fonction de l'ancienneté et du salaire des salariés à l'âge de la retraite. Cette provision résulte d'un calcul actuariel qui tient compte de plusieurs paramètres, notamment l'ancienneté, l'espérance de vie et les hypothèses économiques suivantes :

Taux d'actualisation : 1,75% (vs 1,65% en 2017)

Augmentation salariale moyenne annuelle : 2 %

Reconnaissance du chiffre d'affaires

Contrats à long terme

Reconnaissance du chiffre d'affaires

S'agissant des contrats à long terme impliquant une phase de construction ou de déploiement, Sofrecom SA utilise la méthode de comptabilisation à l'avancement selon laquelle les coûts, le chiffre d'affaires et donc la marge du contrat sont reconnus à l'avancement.

Si la marge à terminaison peut être estimée de façon fiable, ce pourcentage d'avancement est calculé en fonction des coûts déjà comptabilisés par rapport aux coûts totaux prévisionnels. Pour les contrats en vigueur non signés (CVNS), par prudence, le chiffre d'affaires n'est valorisé qu'à hauteur du coût de production.

S'agissant des contrats de maintenance, la prestation assurée par Sofrecom SA est linéaire dans le temps. Le revenu y afférent est reconnu prorata temporis sur la durée de chaque contrat.

- SOFRECOM S.A. -



[Handwritten signature]

Provision pour perte à terminaison

Lorsqu'à la clôture d'un exercice le coût de revient prévisionnel à terminaison d'une affaire est estimé devoir être supérieur au montant total des produits correspondants, une provision pour risque est constituée pour la différence entre la perte réelle à la clôture et la perte prévisionnelle.

- SOFRECOM S.A. -





[Handwritten signature]

4. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

IMMOBILISATIONS

Immobilisations

Exprimé en €

Rubriques	Début d'exercice	Reévaluation	Acquisit., apports	Virement	Cession	Fin d'exercice
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT	5 983 357		528 009		(0)	6 511 366
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 107 147		261 004	(181 012)		5 187 138
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	11 090 504		789 013	(181 012)	(0)	11 698 505
Terrains						
Constructions sur sol propre						
Constructions sur sol d'autrui						
Const. Install. générales, agenc., aménag.						
Install. techniques, matériel et outillage ind.	207 571					207 571
Installations générales, agenc., aménag.	2 181 828				(0)	2 181 828
Matériel de transport	325 166				(0)	325 166
Matériel de bureau, informatique, mobilier	6 686 830		89 449		0	6 776 279
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours			18 368			18 368
Avances et acomptes						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	9 401 395		107 817		(0)	9 509 212
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations	7 135 586		5 033 690		5 123 612	7 045 664
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	2 400 056		83 370		7 374	2 476 052
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	9 535 642		5 117 060		5 130 987	9 521 716
TOTAL GENERAL	30 027 542		6 013 890	181 012	5 130 987	30 729 432

Amortissements

Exprimé en €

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT	4 776 424	543 906	0	5 320 330
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 676 949	132 801		4 809 751
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	9 453 373	676 707	0	10 130 081
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agenc., aménag.				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	191 767	6 975	(0)	198 742
Installations générales, agenc. et aménag. divers	1 706 290	190 903	(0)	1 897 193
Matériel de transport	325 166		(0)	325 166
Matériel de bureau et informatique, mobilier	6 412 283	170 739	(0)	6 583 022
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	8 635 506	368 616	(1)	9 004 123
TOTAL GENERAL	18 088 881	1 045 324	(2)	19 134 204

- SOFRECOM S.A. -





[Handwritten signature]

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissement s fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	

FRAIS ETBL
AUT. INC.

Terrains
Construct.
- sol propre
- sol autrui
- installations
Install. Tech.
Install. Gén.
Mat. Transp.
Mat bureau
Embal récup.

CORPOREL.

Acquis. titre

TOTAL

Dépréciations de l'actif

Exprimé en €

Rubriques	Debut d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciation titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation	4 582 574	731 000	2 212 000	3 101 574
Dépréciations autres immobilisations financières				
Dépréciations stocks et en cours				
Dépréciations comptes clients	7 146 506	338 691	1 426 944	6 058 253
Autres dépréciations	1 797 810		(0)	1 797 810
TOTAL	13 526 890	1 069 691	3 638 944	10 957 638

Ecart de réévaluation

Exprimé en €

CADRE A	Détermination montant écarts		Utilisation marge supplémentaire amortissements			Montant de la prov.spéciale fin d'exercice
	Augm. montant brut immo.	Augm. montant amortisseme nts	Montant suppl. amortisseme nts	Fraction résid. éléments cédés	Montant cumulé à la fin d'exercice	

Concessions, brevets

Fonds commercial

Terrains

Constructions

Inst.,mat.,outil.ind.

Aut. immo.corpo

Immo. en cours

Participations

Aut. titres immo

TOTAUX

CADRE B

DEFICITS REPORTABLES AU 31/12/1976 IMPUTES SUR LA PROVISION SPECIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - Fraction incluse dans la provision spéciale au début de l'exercice

2 - Fraction rattachée au résultat de l'exercice

3 - Fraction incluse dans la provision spéciale en fin d'exercice

=

- SOFRECOM S.A. -





[Handwritten signature]

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

Exprimé en €

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations	1 027 865	1 027 865	
Prêts	2 436 557	2 163 000	273 557
Autres immobilisations financières	39 495		39 495
Clients douteux ou litigieux	6 150 055		6 150 055
Autres créances clients	38 702 447	38 702 447	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	25 072	25 072	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	146 335	146 335	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	4 388 753	4 388 753	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses	15 113	15 113	
Groupe et associés	7 308 641	3 325 857	3 982 784
Débiteurs divers	981 903	981 903	
Charges constatées d'avance	838 089	838 089	
TOTAL GENERAL	62 060 323	51 614 433	10 445 891

Montant des prêts accordés en cours d'exercice 83 370
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice
Prêts et avances consentis aux associés

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an, - 5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	11 289 888	11 289 888		
Personnel et comptes rattachés	5 336 313	5 336 313		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 618 891	3 618 891		
Etat : impôt sur les bénéfices	171 245	171 245		
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	4 649 818	4 649 818		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	3 590 425	3 590 425		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	220 660	220 660		
Groupe et associés				
Autres dettes	116 737	116 737		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	8 840 720	8 840 720		
TOTAL GENERAL	37 834 698	37 834 698		

Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exercice
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés

- SOFRECOM S.A. -





[Handwritten signature]

CREANCES, PRODUITS A RECEVOIR ET CHARGES A PAYER

Créances

Exprimé en €

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2018	31/12/2017	variation
Créances clients et comptes rattachés	44 852 502	6 058 253	38 794 248	50 090 801	(11 296 553)
Clients	27 044 484		27 044 484	32 302 172	(5 257 688)
Clients douteux	6 150 055	6 058 253	91 802	186 890	(95 088)
Clients factures à établir	11 657 963		11 657 963	17 601 740	(5 943 777)
Autres créances	12 865 816	1 797 810	11 068 006	6 426 712	4 641 294
Créance TVA	4 388 753		4 388 753	3 968 089	420 664
Comptes courants avec maison mère	5 124 854		5 124 854	2 248 952	2 875 902
Autre	3 352 209	1 797 810	1 554 399	209 671	1 344 728
Capital souscrit et appelé, non versé					
TOTAL	57 718 318	7 856 064	49 862 254	56 517 513	(6 655 259)

Produits à recevoir

Exprimé en €

	31/12/2018	31/12/2017	variation
Rabais, remises, Ristournes à obtenir	35 220		35 220
Produits à recevoir	81 728		81 728
Divers produits à recevoir	81 728		81 728
Clients - Factures à établir	11 657 964	17 601 740	(5 943 776)
Prestations en régie	2 270 355	1 616 736	653 619,00
Prestations au forfait	9 387 609	15 985 004	(6 597 395)
Intérêts courus sur dépôts et cautionnements			
Intérêts courus sur compte courant			
TOTAL	11 774 912	17 601 740	(5 826 828)

Charges à payer

Exprimé en €

	31/12/2018	31/12/2017	variation
DETTES FINANCIERES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
DETTES D'EXPLOITATION			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 510 548	11 489 728	20 820
Dettes fiscales et sociales	11 492 569	11 051 468	441 101
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
TOTAL	23 003 116	22 541 196	461 920

- SOFRECOM S.A. -





[Handwritten signature]

COMPTES DE REGULARISATION

Charges constatées d'avance

Exprimé en €

	31/12/2018	31/12/2017	Variation
	Net	Net	Net
Charges d'exploitation	838 089	139 194	698 895
dont charges sur projet opérationnel	747 414		747 414
autres charges d'exploitation	90 675	139 194	(48 519)
Charges financières			
Charges exceptionnelles			
TOTAL DE L'ACTIF	838 089	139 194	698 895

Produits constatés d'avance

Exprimé en €

	31/12/2018	31/12/2017	Variation
	12	12	Net
Produits d'exploitation	8 840 720	9 955 044	(1 114 324)
- Produits constatés d'avance régie	1 713 372	293 023	1 420 349
- Produits constatés d'avance forfait	7 127 348	9 662 021	(2 534 673)
Produits financiers			
Produits exceptionnels			
TOTAL DU PASSIF	8 840 720	9 955 044	(1 114 324)

Ecarts de conversion

Exprimé en €

	31/12/2018	31/12/2017	Variation
	Net	Net	Net
Ecarts de conversion actif (1)	207 303	692 108	(484 805)
Ecarts de conversion passif	5 113	5 405	(292)
TOTAL DE L'ACTIF	212 416	697 513	(485 097)

(1) Il résulte essentiellement de l'actualisation des créances rattachées à des participations

- SOFRECOM S.A. -



[Handwritten signature]

INFORMATIONS SUR LES ENTREPRISES LIEES - BILAN

Eléments sur les postes des entreprises liées

Exprimé en k€

Rubriques	Groupe Orange SA	Hors groupe Orange SA	Total
ACTIF IMMOBILISE			
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles			
Participations	6 018		6 018
Créances rattachées à des participations	1 028		1 028
Prêts	2 264	173	2 437
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières		39	39
ACTIF CIRCULANT			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés	21 834	23 019	44 853
Autres créances	5 641	7 225	12 866
Capital souscrit appelé, non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités		1 957	1 957
DETTES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes	19	1 071	1 090
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 246	5 044	11 290
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		221	221
Autres dettes		117	117

- SOFRECOM S.A. -





[Handwritten signature]

CAPITAUX PROPRES ET COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Capitaux propres

Le capital social de SOFRECOM SA se décompose à la clôture de 19 560 000 actions ordinaires au nominal de 2 € chacune.

Affectation des résultats de l'exercice 2017 :

Les comptes de l'exercice 2017 ont fait apparaître une perte de 17 418 787 €. Selon la décision de l'AGO statuant sur les comptes, cette perte a été affectée comme suit :

- au compte report à nouveau qui présentera un solde débiteur de 28 066 565 euros

Variation des capitaux propres

Exprimé en €

	31/12/2017	Affectation du résultat	Résultat	Variation	31/12/2018
Capital social ou individuel (dont versé : 39 120 000)	32 720 000			6 400 000	39 120 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport	4 669 000				4 669 000
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)					
Réserve légale	500 000				500 000
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)					
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)					
Report à nouveau	(10 647 777)	(17 418 787)			(28 066 565)
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	(17 418 787)				(4 576 927)
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL CAPITAUX PROPRES	9 822 436	(17 418 787)		6 400 000	11 645 507

- SOFRECOM S.A. -



[Handwritten signature]

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Provisions

Exprimé en €

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises		Fin d'exercice
			utilisées	non utilisées	
Provisions gisements miniers, pétroliers					
Provisions pour investissement					
Provisions pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Dont majorations exceptionnelles de 30 %					
Implantations étrangères avant 01/01/92					
Implantations étrangères après 01/01/92					
Provisions pour prêts d'installation					
Autres provisions réglementées					
PROVISIONS REGLEMENTEES					
Provisions pour litiges					
Provisions pour garanties données aux clients					
Provisions pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change	692 108	203 851	688 657		207 303
Provisions pour indemnités de départ à la retraite	4 489 963	402 996	145 583		4 747 376
Provisions pour impôts	1 101 999		73 668		1 028 331
Provisions pour renouvellement immobilisations					
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.					
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	4 192 884	834 402	227 495		4 799 791
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	10 476 955	1 441 249	1 135 403		10 782 801
TOTAL GENERAL		1 441 249	1 135 403		10 782 801
Dotations et reprises d'exploitation		1 576 089	1 873 691		
Dotations et reprises financières		934 851	2 900 657		
Dotations et reprises exceptionnelles					
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice					

- SOFRECOM S.A. -





[Handwritten signature]

ETAT DES DETTES

Etat des dettes

Exprimé en €

	31/12/2018	31/12/2017	Variation
DETTES FINANCIERES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		87 251	(87 251)
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)		978 809	(978 809)
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 090 483	2 974 090	(1 883 607)
DETTES D'EXPLOITATION			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 289 888	14 450 951	(3 161 063)
- Dettes fournisseurs		2 961 223	(2 961 223)
- Factures non parvenues	11 289 888	11 489 728	(199 840)
Dettes fiscales et sociales	17 366 693	16 622 115	744 578
- Personnel et comptes rattachés	5 336 313	5 124 310	212 003
- Organismes sociaux	3 618 892	3 613 847	5 045
- Etat et collectivités	8 411 488	7 883 958	527 530
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	220 660	5 730	214 930
Autres dettes	116 737	57 835	58 902
- Crédoiteurs divers	116 737	57 835	58 902
TOTAL	30 084 460	35 176 781	(5 092 321)

- SOFRECOM S.A. -





[Handwritten signature]

5. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

Résultat d'exploitation

Exprimé en €

CHIFFRE D'AFFAIRES NET	31/12/2018	31/12/2017	Variation
Ventes de marchandises			
Production vendue de biens	236 943	184 690	52 252,41
Production vendue de services	49 910 794	46 515 560	3 395 234
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES NET	50 147 736	46 700 250	3 447 486

PRODUITS D'EXPLOITATION	31/12/2018	31/12/2017	Variation
Production stockée, immobilisée	311 850	582 511	(270 661)
Subventions d'exploitation			
Reprises sur dépréciations, provisions, transferts de charges	1 881 964	4 926 916	(3 044 952)
Autres produits	(535 234)	1 581 246	(2 116 480)
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	51 806 315	53 790 923	(1 984 607)

CHARGES D'EXPLOITATION	31/12/2018	31/12/2017	Variation
Achats de marchandises			
Variation de stock de marchandises			
Achats de matières premières, autres approvisionnements			
Variation de stock matières premières			
Autres achats et charges externes	26 917 931	27 161 593	(243 662)
Impôts, taxes et versements assimilés	1 458 586	1 089 105	369 481
Salaires, traitements, charges sociales	29 723 688	28 954 265	769 423
Dotations aux amortissements et dépréciations	1 384 014	5 389 525	(4 005 511)
Dotations aux provisions pour risques et charges	1 237 398	5 755 583	(4 518 185)
Autres charges	101 117	1 578 956	(1 477 839)
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	60 822 735	69 929 028	(9 106 293)
RESULTAT D'EXPLOITATION	(9 016 419)	(16 138 105)	7 121 686

Ventilation du chiffre d'affaires

Exprimé en €

Rubriques	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires Export	Total 31/12/2018	Total 31/12/2017
-----------	------------------------------	------------------------------	---------------------	---------------------

- SOFRECOM S.A. -



[Handwritten signature]

Résultat financier

Rubriques	31/12/2018	31/12/2017	Variation
Bénéfice attribué ou perte transférée			
Perte supportée ou bénéfice transféré			
Produits financiers de participations	5 033 690	2 460 229	2 573 461
Autres intérêts et produits assimilés (1)	54 383	41 194	13 189
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	2 900 657	2 680 279	220 377
Différences positives de change	195 263	10 623	184 640
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
PRODUITS FINANCIERS	8 183 992	5 192 325	2 991 667
Dotations financières aux amortis., dépréciations et provisions	934 851	3 885 109	(2 950 258)
Intérêts et charges assimilées (2)	13 747	6 239	7 508
Différences négatives de change	1 261 240	358 857	902 383
Charges sur cessions de valeurs mobilières de placement			
CHARGES FINANCIERES	2 209 837	4 250 205	(2 040 368)
RESULTAT FINANCIER	5 974 156	942 120	5 032 035

- SOFRECOM S.A. -



[Signature]



[Signature]

INFORMATION SUR LES ENTREPRISES LIEES - COMPTE DE RESULTAT

Eléments sur les postes des entreprises liées

Exprimé en k€

Rubriques	Groupe Orange SA	Hors groupe Orange SA	Total
Ventes de marchandises			
Production vendue de biens		12	12
Production vendue de services	38 381	11 755	50 136
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	38 381	11 767	50 148
Production stockée			
Production immobilisée		312	312
Subventions d'exploitation			
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges	965	917	1 882
Autres produits	(621)	86	(535)
PRODUITS D'EXPLOITATION	38 725	13 082	51 807
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			
Variation de stock (marchandises)			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			
Autres achats et charges externes	8 888	18 030	26 918
Impôts, taxes et versements assimilés		1 459	1 459
Salaires et traitements		20 100	20 100
Charges sociales		9 623	9 623
DOTATIONS D'EXPLOITATION			
Sur immobilisations : dotations aux amortissements		1 045	1 045
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	49	290	339
Dotations aux provisions	680	557	1 237
Autres charges	(519)	620	101
CHARGES D'EXPLOITATION	9 098	51 724	60 822
RESULTAT D'EXPLOITATION	29 627	(38 642)	(9 015)
OPERATIONS EN COMMUN			
Bénéfice attribué ou perte transférée			
Perte supportée ou bénéfice transféré			
PRODUITS FINANCIERS			
Produits financiers de participations	5 034		5 034
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			
Autres intérêts et produits assimilés	54		54
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	2 901		2 901
Différences positives de change		195	195
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
PRODUITS FINANCIERS	7 989	195	8 184
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions	874	61	935
Intérêts et charges assimilées	14		14
Différences négatives de change	1 059	202	1 261
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
CHARGES FINANCIERES	1 947	263	2 210
RESULTAT FINANCIER	6 042	(68)	5 974
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	35 669	(38 710)	(3 041)

- SOFRECOM S.A. -



[Signature]



[Handwritten signature]

Produits exceptionnels sur opérations de gestion
 Produits exceptionnels sur opérations en capital
 Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges

PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		349	349
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	710		710
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	710	349	1 059
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(710)	(349)	(1 059)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		1 000	1 000
Impôts sur les bénéfices		(524)	(524)
TOTAL DES PRODUITS	46 714	13 277	59 991
TOTAL DES CHARGES	11 755	52 812	64 567
BENEFICE OU PERTE	34 959	(39 535)	(4 576)

- SOFRECOM S.A. -





[Handwritten signature]

6. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

IMPOTS SUR LES BENEFICES

Le solde de l'impôt sur les bénéfices s'élève à 524 189 € et est détaillé dans le tableau ci-dessous.

la société SOFRECOM fait partie du groupe d'intégration fiscale dont Orange SA est la société tête de groupe.

La convention d'intégration fiscale prévoit que la charge d'impôt est supportée par la société comme en l'absence d'intégration fiscale. Elle est ainsi calculée sur son résultat fiscal propre. Les économies d'impôt réalisées par le groupe grâce aux déficits, correctifs, avoirs fiscaux et crédits d'impôts, sont conservées au niveau de la société mère et sont considérées comme un gain immédiat de l'exercice.

L'allègement net de la charge future d'impôt pour la société SOFRECOM (hors déficits reportables) représente un montant de 1 487 Ke au 31 décembre 2018, lié notamment à la provision retraite.

VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

	Résultat avant impôts	Impôts
Résultat courant	- 3 042 264	
Résultat exceptionnel (et participations)	- 1 058 853	
Intéressement	- 1 000 000	
Impôts dus à l'étranger		- 168 203
Crédit d'impôt France		692 392
Résultat comptable avant impôts	- 5 101 117	524 189

- SOFRECOM S.A. -



[Handwritten signature]

SOCIETE MERE, FILIALES ET PARTICIPATIONS

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Les comptes de la société sont consolidés suivant la méthode d'intégration globale dans les comptes consolidés élaborés par Orange SA.

Exprimé en €

Dénomination sociale - siège social	Forme	Montant capital
-------------------------------------	-------	-----------------

Tableau des filiales et des participations

Exprimé en K€

(en milliers d'euros)	Capital social	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part de capital détenue	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffres d'affaires hors taxes du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés au cours de l'exercice
				Brute	Nette					
FILIALES (DETENUES A + DE 50 %)										
Sofrecom Maroc	180	(291)	100,00%	161	0				(16)	
Sofrecom Thaïlande	524	(4 881)	99,99%	498	0	1 812			672	
Sofrecom Argentina	273	2 065	98,00%	2 051	1 464			14 551	1 971	191
Sofrecom Algérie	1 758	(644)	99,94%	2 218	1 137			335	70	
Sofrecom Services Maroc	180	1 631	99,83%	161	161	2 170		22 324	1 599	843
Sofrecom Vietnam				188	4					
Sofrecom Tunisie	93	4 543	99,00%	150	150			21 592	3 681	2 813
Sofrecom Indonésie	511	(1 081)	99,88%	591	0	466		1 079	(541)	
Total Filiales				6 018	2 916	4 448	0	59 881	7 436	3 847
PARTICIPATIONS (DETENUES ENTRE 10 ET 50 %)										
Total Participations				0	0	0	0	0	0	0
AUTRES PARTICIPATIONS										
Total Autres Participations				0	0	0	0			0
Total Filiales et Participations				6 018	2 916	4 448	0			3 847

- SOFRECOM S.A. -



[Signature]



[Handwritten signature]

ENGAGEMENTS HORS BILAN

Engagements financiers donnés et reçus

Engagements donnés						
Catégories d'engagements	Total	Au profit de				
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
engagements donnés sur locations immobilières	5 735				5 735	
engagements d'achats de biens et services	238					238
autre engagement donné	300		300			
	-					
TOTAL	6 273	-	300	-	5 735	238
Engagements reçus						
Catégories d'engagements	Total	Accordés par				
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
Engagements reçus sur ventes de services	10 000				10 000	
	-					
	-					
	-					
TOTAL	10 000	-	-	-	10 000	-
Engagements réciproques						
Catégories d'engagements	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
	-					
	-					
TOTAL						

- SOFRECOM S.A. -



[Signature]

Engagements de crédit-bail

Rubriques	Terrains	Constructions	Matériel	Autres	Total
VALEUR D'ORIGINE					
AMORTISSEMENTS					
Cumul exercices antérieurs					
Exercice en cours					
TOTAL					
VALEUR NETTE					
REDEVANCES PAYEES					
Cumul exercices antérieurs					
Exercice en cours					
TOTAL					
REDEVANCES A PAYER					
A un an au plus					
A plus d'un an et moins de 5 ans					
A plus de cinq ans					
TOTAL					
VALEUR RESIDUELLE					

Montant pris en charge ds exerc.

Obligations contractuelles et autres engagements commerciaux

Obligations contractuelles	TOTAL	Paielements dus par période		
		A moins d'un an	De un à cinq ans	A plus de cinq ans
Dettes à long terme				
Obligations / location-financement				
Contrats de location simple				
Obligations d'achat irrévocables				
Autres obligations à long terme				
TOTAL				
Autres engagements commerciaux	TOTAL	Montant des engagements par période		
		A moins d'un an	De un à cinq ans	A plus de cinq ans
Lignes de crédit				
Lettres de crédit				
Garanties				
Obligations de rachat				
Autres engagements commerciaux				
TOTAL				

Les cautions, avals et garanties bancaires s'élèvent à 863 KE au 31/12/2018.

- SOFRECOM S.A. -



[Handwritten signature]

INFORMATIONS SUR LE PERSONNEL

Effectif moyen

Effectifs	Personnel salarié	Personnel à disposition de l'entreprise
Personnel cadres	285	
Personnel non cadres	2	
TOTAL		287

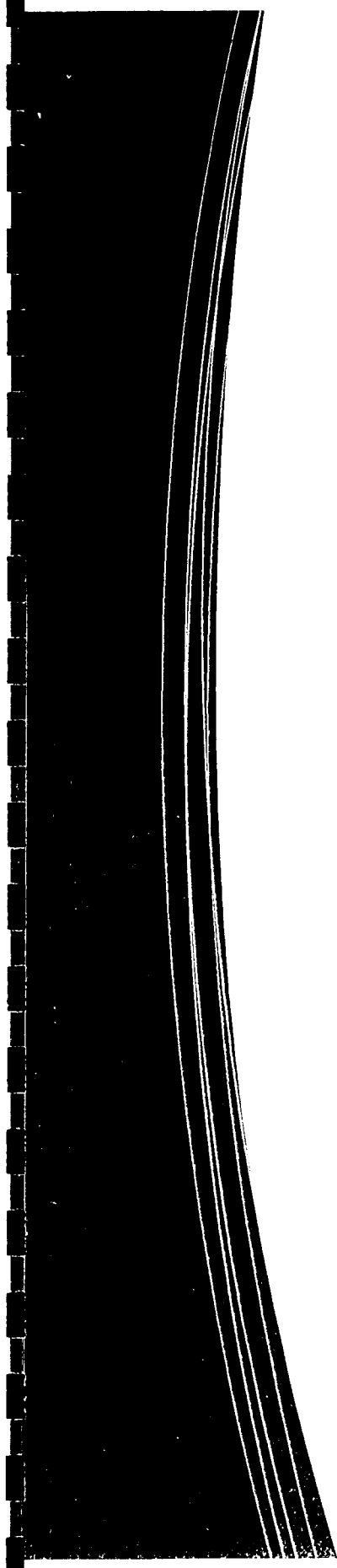
Rémunération des dirigeants

La rémunération des organes de direction n'est pas fournie car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle. Aucune avance ni aucun engagement n'a été pris pour les membres des organes de direction.

- SOFRECOM S.A. -



[Handwritten signature]



- SOFRECOM S.A. -



[Signature]



[Handwritten signature]

RAPPORT DE GESTION
établi par le Conseil d'administration
et présenté à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle du 6 mai 2019

Dénomination sociale SOFRECOM SA
Société anonyme au capital de 39 120 000 euros
Siège social : 24 avenue u petit Parc 94300 Vincennes
672 004 660 RCS Créteil

Mesdames, Messieurs, Chers actionnaires,

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire annuelle afin de vous rendre compte de l'activité de notre société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et de vous prononcer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes et opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2018,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Cooptation administrateurs
- Renouvellement mandats administrateurs
- Pouvoirs en vue des formalités.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Le Commissaire aux Comptes vous donnera lecture de ses différents rapports et fera, le cas échéant, toutes observations et tous commentaires sur les comptes et bilan, opérations et conventions réglementées.

I.- Activité de la société – Faits marquants :

1.1.- Situation et évolution de l'activité de la société au cours de l'exercice

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2018, l'activité de la société a été la suivante :

En 2018, le chiffre d'affaires de Sofrecom SA est de 50,1M€.

Ce chiffre d'affaires se répartit entre l'activité Conseil (30,7%) et l'activité ITN (69,5%).

Le chiffre d'affaires hors groupe s'élève à 23,4% du total de l'activité.

Le résultat d'exploitation 2018 de Sofrecom SA s'élève à -9,0M€, soit une amélioration de 44% par rapport à 2017.

Le résultat net de la société s'établit à -4,6M€ en amélioration de 12,8M€ par rapport à l'exercice précédent, lié principalement à l'accroissement des dividendes reçus des filiales, à une meilleure maîtrise des frais généraux, et à l'effet des provisions passées au 31 décembre 2017.





[Handwritten signature]

1.2.- Evolution prévisible de la situation de la société

Données IFRS

Chiffre d'affaires
Charges d'exploitation
Ebitda
Résultat net
Flux de trésorerie opérationnels

Budget 2019

45 335
-55 125
-9 790
-8 505
-10 114

1.3.- Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Aucun événement important n'est survenu, depuis le 31 décembre 2018, date de la clôture de l'exercice.

1.4.- Activité en matière de recherche et de développement

Au cours de l'exercice écoulé, notre société a engagé des dépenses de recherche et de développement ayant permis de dégager un crédit d'impôt recherche de 692 K€.

1.5.- Description des principaux risques et incertitudes auxquels la société est confrontée

1.5.1.- *Analyse objective et exhaustive de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société, notamment de sa situation d'endettement, au regard du volume et de la complexité des affaires¹*

Le solde des provisions et dépréciations comptabilisées sur Sofrecom SA a diminué de 2,2 M€. Cette diminution est principalement liée à la constatation d'une reprise suite à l'amélioration de la situation nette de notre filiale Argentine pour 0,9M€. La liquidation de Sofrecom Pologne a généré une reprise des titres de participation pour 710K€.

1.5.2.- *Objectifs et politique de la société concernant la couverture de chaque catégorie principale de transactions prévues pour lesquelles il est fait usage de la comptabilité de couverture ainsi que son exposition aux risques de prix, crédit, liquidité et de trésorerie :*

L'entreprise ne fait pas usage de la comptabilité de couverture et n'est ainsi pas exposée aux risques de prix, crédit, liquidité et de trésorerie.

1.5.3.- *Indicateurs clefs de performance de nature financière et non financière ayant trait à l'activité spécifique de la société :*

¹ Article L. 225-100-1, § 1°), § 2°), § 3°) et § 6°) du Code de commerce.



[Signature]

Les indicateurs clefs de performance de nature financière sont le niveau de Chiffre d’Affaires qui s’élève, au titre de l’exercice clos le 31 décembre 2018, à un montant de 50 147 737 euros et le montant du résultat d’exploitation qui s’élève à un montant de (9 016 419) euros.

Par ailleurs, nous n’avons identifié aucun indicateur clef de performance non-financière ayant trait à l’activité spécifique de la société, susceptible d’être un risque pour l’activité de la société.

1.5.4.- Principaux risques et incertitudes auxquels la société est confrontée :

Les documents comptables présentés à la présente Assemblée Générale font apparaître une perte de (4 576 927) euros, un montant de capitaux propres d’un montant de 11 645 507 euros, pour un capital social de 39 120 000 euros ; soit un montant de capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social.

Nous vous rappelons qu’en application des dispositions de l’article L. 225-248 du Code de commerce, l’Assemblée générale extraordinaire qui s’est tenue le 15 juin 2018 a décidé de poursuivre l’activité. En conséquence notre société est tenue de reconstituer le montant des capitaux propre à un montant au moins égal à la moitié du capital social, au plus tard le 31 décembre 2020..

Nous n’avons identifié aucun risque ou incertitude liés à notre activité.

1.6.- Liste des succursales existantes de la société²

Conformément à l’article L. 232-1, II du Code de commerce, nous vous informons que la société a établi X succursales implantées de la manière suivante :

- Sofrecom Bénin, Cotonou
- Sofrecom Géorgie, Tbilissi
- Sofrecom Dubaï, Dubaï
- Sofrecom Salvador, San Salvador
- Sofrecom Egypte, Alexandrie
- Sofrecom Jordanie, Amman
- Sofrecom Maurice, Port Louis
- Sofrecom Arabie Saoudite, Riyad => en cours de constitution en 2018
- Sofrecom Mexique, Mexico – radiée en 2018
- Sofrecom Indonésie, Jakarta
- Sofrecom Sri Lanka, Colombo
- Sofrecom South Africa

1.7.- Informations sur les prêts accordés à d’autres entreprises³

Notre société n’a consenti aucun prêt à moins de deux ans à des microentreprises, des petites et moyennes entreprises ou à des entreprises de taille intermédiaire avec lesquelles elle entretient des liens économiques le justifiant.

² Article L. 232-1, II du Code de commerce

³ Article L. 511-6 al 3 du Code Monétaire et Financier



[Handwritten signature]

II.- Filiales et participations :

2.1.- Activité des filiales et participations

Vous trouverez dans le tableau annexé à nos états financiers les informations relatives à l'activité et aux résultats des filiales de notre société et des sociétés qu'elle contrôle.

2.2.- Prises de participation ou prises de contrôle

Nous vous signalons que notre société n'a pris, au cours de l'exercice écoulé, aucune participation dans le capital d'une autre société et n'exerce aucun contrôle au titre de l'article L. 233-3 du code de commerce sur une autre société.

2.3.- Cessions de participations

Au cours de l'exercice écoulé, nous vous signalons que notre société n'a cédé aucune participation.

2.4.- Participations croisées

Néant

2.5.- Régularisation de participations croisées

Néant

III.- Participation des salariés au capital :

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, nous vous indiquons qu'aucun salarié ne détient d'actions de la société au 31 décembre 2018 dans le cadre d'un plan d'épargne d'entreprise.

IV.- Informations sur les opérations effectuées par la société sur ses propres actions :

4.1 Information sur les rachats et cessions par la société de ses propres actions (et actions de préférence) au cours de l'exercice, dans le cadre des opérations visées à l'article L. 225-211 al. 2 du code de commerce :

Néant

4.2 Informations sur les ajustements apportés aux bases de conversion et aux conditions de souscription ou d'exercice des valeurs mobilières donnant accès au capital :

Néant

4.3 Informations sur les ajustements du prix des actions correspondant aux stock-options

Néant

4.4 Rappel des décisions prises au cours de l'exercice concernant l'obligation de conservation des stock-options et des actions gratuites par les dirigeants, au cours de leurs mandats

Néant



[Handwritten signature]

V. Actionnariat salarié :

En application des dispositions de l'article L. 225-129-6 al. 3 du Code de commerce, nous vous informons qu'il n'y a pas lieu de vous soumettre à votre vote de résolution d'augmentation de capital réservée aux salariés dans la mesure où un dispositif équivalent ouvert aux salariés de la société est déjà mis en place au niveau de Orange SA.

VI. Comptes consolidés :

Notre société n'est pas tenue d'établir un rapport de gestion groupe et des comptes consolidés en application des dispositions de l'article R. 233-15 du Code de commerce.

VII.- Résultats – Affectation :

7.1.- Examen des comptes et résultats

Les comptes qui vous sont présentés ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes que les années précédentes. Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, le chiffre d'affaires s'est élevé à 50 147 737 euros contre 46 700 250 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 20 100 267 euros contre 19 250 119 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des cotisations sociales et avantages sociaux s'élève à 9 623 421 euros contre 9 704 145 euros pour l'exercice précédent.

L'effectif salarié moyen s'élève à 287 contre 307 pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 60 822 735 euros contre 69 929 028 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à (9 016 419) euros contre (16 138 105) euros pour l'exercice précédent.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du solde de 5 974 156 euros des produits et frais financiers, il s'établit à (3 042 263) euros contre (15 195 985) euros pour l'exercice précédent.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de (1 058 853) euros contre (2 626 301) euros pour l'exercice précédent,
- de l'intéressement pour un montant de (1 000 000) euros contre (1 000 000) euros pour l'exercice précédent,
- de l'impôt sur les sociétés de 524 189 euros contre 1 403 499 euros pour l'exercice précédent,



[Handwritten signature]

L'exercice clos le 31 décembre 2018 se traduit par une perte de (4 576 927) euros contre une perte de (17 418 787) euros pour l'exercice précédent.

7.2.- Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître une perte de (4 576 927) euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir approuver l'affectation suivante :

- d'affecter la perte de l'exercice d'un montant de (4 576 927) euros au compte de report à nouveau qui après affectation se solde par un montant de (32 643 492) euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société seraient de 11 645 507 euros.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que nous n'avons distribué aucun dividende au titre des trois derniers exercices.

7.3.- Dépenses non déductibles fiscalement

La part non déductible des dépenses relatives aux loyers des véhicules de tourisme s'élèvent pour l'exercice 2018 à 2K€.

7.4.- Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la société au cours de chacun des cinq derniers exercices figure en **Annexe 1** au présent Rapport.



[Handwritten signature]

7.6.- Délais de paiement fournisseurs et des clients de la société

Les informations relatives aux factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice et les informations relatives aux factures reçues et émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice sont précisées dans le tableau en **Annexe 2** du présent Rapport, en application des dispositions de l'article *D 441-4 du code de commerce*

VIII.- Administration et contrôle de la société :

8.1.- Situation des mandats des administrateurs

Les mandats d'administrateurs suivants arrivent à expiration :

- M. Marc Rennard
- La Société Orange Participations représenté par M. Christian de Faria
- M. Marc Blanchet coopté durant le CA du 11 décembre 2018 suite à la démission de M. Pascal Viginier.

Mme Maï de la Rochefordière, administratrice, a envoyé une lettre de démission de sa fonction en date du 13 mars 2019.

8.2.- Renouvellement de mandat(s) d'administrateur(s)

Les mandats d'administrateur de :

- M. Marc Rennard,
- La Société Orange Participations représentée par M. Christian de Faria
- Marc Blanchet

venant à expiration à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale, nous vous proposons de les renouveler dans leurs fonctions pour une nouvelle période de 4 ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale annuelle appelée à statuer, en 2023, sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

8.3.- Remplacement de mandat(s) d'administrateur(s)

Suite à la démission de Mme Maï de la Rochefordière de son mandat d'Administratrice, il est proposé au Conseil d'Administration de Sofrecom du 18 avril 2019 la cooptation de Mme Claire Toullec en tant qu'administratrice pour la durée restante du mandat.

8.4.- Ratification de la cooptation d'un administrateur

M. Marc Blanchet ayant été coopté en qualité d'administrateur par votre Conseil d'Administration lors de sa séance du 11 décembre 2018, il vous appartiendra de vous prononcer sur la ratification de cette nomination.

Mme Claire Toullec ayant été cooptée en qualité d'administratrice par votre Conseil d'Administration lors de sa séance du 18 avril 2019, il vous appartiendra de vous prononcer sur la ratification de cette nomination

8.5.- Situation des mandats des Commissaires aux Comptes



[Handwritten signature]

Nous vous précisons que le mandat du Commissaire aux Comptes titulaire et de son suppléant n'arrivent pas à expiration à l'issue de la prochaine Assemblée Générale.

IX.- Informations sur les performances extra-financières (informations sociales et environnementales) :

Vous trouverez en **Annexe 3** du présent rapport, les informations sur les performances extra-financières (informations sociales et environnementale).

X. Informations sur les installations classées à risque « Seveso seuil haut » :

Néant

XI. – Dispositif anti-corruption prévu par la loi Sapin II et Plan de vigilance :

11.1.- Dispositif anti-corruption Sapin II :

Dans le cadre de la loi dite « SAPIN II » qui vise à lutter contre la corruption et le trafic d'influence, le groupe Orange a mis en place les obligations de conformité en résultant qui doivent également être implémentées dans l'ensemble des filiales contrôlées directement ou indirectement par cette dernière.

Notre société tenue de s'assurer que son dispositif de prévention et de détection des actes de corruption et de trafic d'influence est conforme aux nouvelles exigences imposées par la Loi Sapin II, a mis en place une cartographie des risques de la société identifiant en particulier les risques de corruption et de trafic d'influence et un bilan des mesures existantes pour compléter le dispositif en place.

11.2.- Plan de Vigilance :

Cette disposition est gérée directement par notre holding Orange SA et n'est pas applicable à notre société.

XII.- Informations sur le gouvernement d'entreprise⁴ :

Nous vous présentons les informations sur le gouvernement d'entreprise jointes au rapport de gestion du conseil d'administration.

Ces informations ont été élaborés par votre Conseil d'administration conformément aux dispositions de l'ordonnance n° 2017-1162 du 12 juillet 2017 portant diverses mesures de simplification et de clarification des obligations à la charge des sociétés, prise en application de la loi du 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de l'économie dit « Sapin 2 ».

⁴ Ne sont mentionnés dans ce rapport que les dispositions applicables à la SA à conseil d'administration non cotée sur un marché réglementé.



[Handwritten signature]

Ces informations sur le gouvernement d'entreprise sont les suivantes :

- 12.1.- Modalités d'exercice de la direction générale ;
- 12.2.- Liste des mandats et fonctions ;
- 12.3.- Rémunérations et avantages reçus par les mandataires sociaux.
- 12.4.- Convention(s) réglementée(s) ;
- 12.5.- État des délégations accordées par l'Assemblée Générale dans le domaine des augmentations de capital.

12.1.- Modalités d'exercice de la direction générale

Conformément à l'article L. 225-37-4, 4° du code de commerce, il est précisé qu'au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, le Conseil d'administration, lors de sa réunion du 9 juillet 2018, a maintenu la dissociation des fonctions de Président du Conseil d'administration et de Directeur Général avec M. Bruno Mettling nommé Président du Conseil d'administration lors du CA du 9 juillet 2018 ; M. Guillaume Boudin étant Directeur Général.

12.2.- Liste des mandats et fonctions :

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37-4, 1° du Code de commerce, nous vous présentons en **Annexe 4**, la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chaque mandataire social durant l'exercice.

12.3.- Rémunérations et avantages reçus par les mandataires sociaux :

Conformément à l'article L. 225-37-3 du Code de commerce, votre société n'ayant pas de mandataire exerçant un mandat social dans une société cotée, il n'y a donc pas lieu de mentionner les rémunérations perçues par les mandataires sociaux.

12.4.- Convention(s) réglementée(s) :

Nous vous précisons quelles sont les conventions intervenues, directement ou par personne interposée, entre :

- d'une part, l'un des mandataires sociaux ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % d'une société et,
- d'autre part, une autre société dont la première possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital, à l'exception des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales

12.4.1.- Convention(s) intervenue(s) au cours de l'exercice :

Nous vous précisons qu'aucune convention telle que relatée par l'article L. 225-37-4, 2° du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

12.4.2.- Convention(s) intervenue(s) avec un mandataire social et une filiale :



[Handwritten signature]

Nous vous précisons qu'aucune convention n'est intervenue entre un mandataire social de la société ou un actionnaire disposant d'une fraction de droits de vote supérieure à 10% du droit de vote de la société et une filiale directe ou indirecte de la société .

12.5.- État des délégations accordées par l'Assemblée Générale dans le domaine des augmentations de capital

Le Conseil d'Administration ne bénéficie d'aucune autorisation accordée par l'Assemblée Générale pouvant conduire à l'émission de titres donnant accès au capital. Voir tableau récapitulatif à l'**Annexe 6**.





[Handwritten signature]

Dénomination sociale SOFRECOM SA
Société anonyme au capital de 39 120 000 euros
Siège social : 24 avenue u petit Parc 94300 Vincennes
672 004 660 RCS Créteil

Annexe 1
(Annexe au rapport de gestion)

Résultats et autres éléments caractéristiques de la société
au cours des cinq derniers exercices





[Signature]

Résultat des 5 derniers exercices

Exprimé en €

Date d'arrêté	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014
Durée de l'exercice (mois)	12	12	12	12	12
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	39 120 000	32 720 000	26 220 000	38 440 000	18 340 000
Nombre d'actions	19 560 000	16 360 000	13 110 000	19 220 000	9 170 000
- ordinaires	19 560 000	16 360 000	13 110 000	19 220 000	9 170 000
- à dividende prioritaire					
Nombre maximum d'actions à créer					
- par conversion d'obligations					
- par droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	50 147 736	46 700 250	50 451 285	56 578 955	61 220 675
Résultat avant impôt, participation, dot amortissements et provisions	(5 319 201)	(10 399 264)	(8 140 030)	(6 176 604)	(7 639 098)
Impôts sur les bénéfices	(524 189)	(1 403 499)	144 414	(121 909)	(60 166)
Participation des salariés	1 000 000	1 000 000	350 436	584 610	374 782
Dot. Amortissements et provisic	(1 218 084)	7 423 022	1 782 374	4 543 872	2 397 045
Résultat net	(4 576 927)	(17 418 787)	(10 417 254)	(11 183 177)	(10 350 760)
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôt, participation, avant dot amortissements, provisions	-0,30	-0,61	-0,66	-0,35	-0,87
Résultat après impôt, participation dot. amortissements et provisions	-0,23	-1,06	-0,79	-0,58	-1,13
Dividende attribué					
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés	287	307	302	320	357
Masse salariale	20 100 267	19 250 119	20 848 202	21 430 904	23 562 761
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres socia	9 623 421	9 704 145	10 368 273	10 792 087	12 208 972





[Handwritten signature]

Dénomination sociale SOFRECOM SA
Société anonyme au capital de 39 120 000 euros
Siège social : 24 avenue u petit Parc 94300 Vincennes
672 004 660 RCS Créteil

Annexe 2
(Annexe au rapport de gestion)

**Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice
dont le terme est échu (tableau prévu au I de l'article D. 441-4 du code de
commerce⁵)**

Art. D.441-I.-1° : Factures <u>reçues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu							Art. D.441-I.-2° : Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées						21						352
Montant total des factures concernées (TTC en KE)			255	8	31	294		2 163	374	393	13 149	16 079
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (TTC)			1,16%	0,04%	0,14%	1,34%						
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice (TTC)								4%	1%	1%	23%	29%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre de factures exclues			0									
Montant total des factures exclues (préciser HT et TTC)			0									
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal – article L 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	☒ Délais contractuels ☐ Délais légaux						☒ Délais contractuels ☐ Délais légaux					

⁵ Arrêté du 20 mars 2017 pris en application de l'article D. 441-4 du code de commerce.



[Handwritten signature]

Dénomination sociale SOFRECOM SA
Société anonyme au capital de 39 120 000 euros
Siège social : 24 avenue u petit Parc 94300 Vincennes
672 004 660 RCS Créteil

Dénomination sociale SOFRECOM SA
Société anonyme au capital de 39 120 000 euros
Siège social : 24 avenue u petit Parc 94300 Vincennes
672 004 660 RCS Créteil

Annexe 3
(Annexe au rapport de gestion)

Informations concernant les performances extra-financières
(informations sociales, environnementales et sociétales)

Option 1 (Votre société ne remplit pas les critères de l'article R 225-104 du code de commerce – « total de bilan ainsi qu'un chiffre d'affaires qui excède 100 millions d'euros et un nombre de salariés supérieur à 500 ») : dans ce cas, porter la mention « néant » ci-dessous.

NEANT



[Handwritten signature]

Dénomination sociale SOFRECOM SA
Société anonyme au capital de 39 120 000 euros
Siège social : 24 avenue u petit Parc 94300 Vincennes
672 004 660 RCS Créteil

Annexe 4

(Annexe aux informations sur le gouvernement d'entreprise)

Liste des mandats et fonctions

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37-4, 1° du Code de commerce, nous vous présentons, la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chaque mandataire social durant l'exercice

Maï de la Rochefordière	<i>Sociétés immatriculées en France :</i> - Administratrice - Orange Participations SA - Administratrice - Orange Business Services SA (ex. NRS) - Administratrice - GLOBECAST HOLDING (ex FTTA) - Administratrice – Sofrecom SA - Administratrice – Orange Digital Investment (ex Orange Capital) - Présidente Directrice Générale – Orange Capital Management - Présidente - Eco Mobility Ventures (EMV) <i>Sociétés immatriculées hors de France :</i> - Représentante permanente de MT Telecom - Orange Egypt for Telecommunications - Membre du Conseil de Surveillance – Orange Slovensko
Christian de Faria	<i>Sociétés immatriculées en France :</i> - Représentant permanent de l'administrateur personne morale Orange Participations - Sofrecom SA <i>Sociétés immatriculées hors de France :</i> - Directeur – RIMCOM - Représentant permanent de l'administrateur personne morale FIMOCAM (Financières du Mobile du Cameroun) au CA d'Orange Cameroun - Administrateur – Mauritius Telecom - Membre du Comité d'audit – Mauritius Telecom - Membre du Comité des Risques – Mauritius Telecom



[Handwritten signature]

Bruno Mettling, Président	Sociétés immatriculées en France : - Administrateur et Président du Conseil d'administration de Sofrecom Hors groupe Orange : - Administrateur d'Air France - Vice-Président d'Amref Flying Doctors - Président du cabinet Topics - Président de Veltior Conseil Sociétés immatriculées hors de France : - Administrateur de Mauritius Telecom - Administrateur de Médi Télécom - Administrateur et Président du Conseil d'administration d'Orange Côte d'Ivoire - Représentant permanent de MT Telecom pour les mandats de Director et de Chairman of the Board au sein d'Orange Egypt for Telecommunications - Administrateur et Président du Conseil d'administration de la Société Nationale des Télécommunications du Sénégal (Sonatel) (fin de mandat le 17 avril 2018)
Guillaume Boudin	Sociétés immatriculées en France : - Administrateur, Sofrecom SA - Directeur Général, Sofrecom SA Sociétés immatriculées hors de France : - Administrateur et Président de Sofrecom Services Maroc - Administrateur Sofrecom Thaïlande - Administrateur Sofrecom Indonésie Consulting - Représentant Permanent de l'administrateur Sofrecom SA, au Conseil d'Administration de Sofrecom Services Maroc
Marc Rennard	Sociétés immatriculées en France : - Administrateur d'Orange Bank - Administrateur de Compagnie Financière d'Orange Bank - Président du Conseil d'administration de Compagnie Financière d'Orange Bank - Administrateur de Sofrecom - Membre du Comité stratégique d'Afrimarket - Administrateur de NowCP (précédemment Rapp 65) - Président-Directeur Général d'Orange Digital Investment (précédemment Orange Capital) - Président d'Orange Digital Ventures Support Hors groupe Orange : - Gérant d'Euronet Services - Membre du Comité stratégique de Famoco Sociétés immatriculées hors de France : - Administrateur du Centre d'expertise en conformité Orange Money (CECOM) - Administrateur d'Orange Côte d'Ivoire - Administrateur d'Orange Money IFN SA
Pascal VIGINIER démission le 11 décembre 2018	- Administrateur, Sofrecom SA - vice-président de l'académie des technologies - Président du conseil d'école de Telecom sud Paris
Marc Blanchet	- Administrateur : Générale de Téléphone – démission fin 2018 - Administrateur : Sofrecom SA coopté au Conseil d'Administration du 11 décembre 2018



[Handwritten signature]

Dénomination sociale SOFRECOM SA
Société anonyme au capital de 39 120 000 euros
Siège social : 24 avenue u petit Parc 94300 Vincennes
672 004 660 RCS Créteil

Annexe 5

(Annexe aux informations sur le gouvernement d'entreprise)

**Rémunérations et avantages reçus
par les mandataires sociaux**

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37-4, 2° du Code de commerce, nous vous présentons, la rémunération et avantages reçus par les mandataires sociaux :

Identité des mandataires sociaux	Rémunérations	Avantages de toutes natures	Total de la rémunération
NEANT			



[Signature]

Dénomination sociale SOFRECOM SA
Société anonyme au capital de 39 120 000 euros
Siège social : 24 avenue u petit Parc 94300 Vincennes
672 004 660 RCS Créteil

Annexe 6

(Annexe aux informations sur le gouvernement d'entreprise)

**Tableau récapitulatif des délégations en cours de validité
dans le domaine des augmentations de capital**

Délégations en cours de validité de l'Assemblée au Conseil dans le domaine des augmentations de capital	
Date de l'Assemblée donnant délégation au Conseil	Utilisation de la délégation par le Conseil
Néant	Néant



[Handwritten signature]

Rapport du commissaire aux comptes



[Signature]



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

Sofrecom S.A.

Siège social : 24, avenue du Petit Parc - 94300 Vincennes
Capital social : € 39 120 000

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'assemblée générale de la société Sofrecom S.A.,

Opinion

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Sofrecom S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417





[Handwritten signature]

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Votre société constate les résultats sur les contrats à long terme selon les modalités décrites dans la note « Reconnaissance du chiffre d'affaires » de l'annexe. Ces résultats sont dépendants des estimations à terminaison réalisées par les chargés d'affaires sous le contrôle de la direction générale. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié de la méthode de comptabilisation à l'avancement retenue pour la reconnaissance du chiffre d'affaires et nous nous sommes assurés de sa correcte application.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du Code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du Code de commerce.



[Handwritten signature]

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

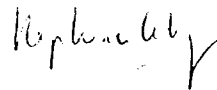


[Handwritten signature]

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 18 avril 2019

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.



Stéphanie Ortega
Associée



[Handwritten signature]

**ORDRE DU JOUR ET PROJET DE RESOLUTIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 6 MAI 2019**

ORDRE DU JOUR

A titre Ordinaire :

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire
- Rapport général du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018
- Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L.225-38 du Code de commerce
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018
- Affectation du résultat de l'exercice
- Conventions visées à l'article L.225-38 et suivants du Code de commerce

A titre Extraordinaire :

- Rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Extraordinaire
- Réduction du capital social motivée par les pertes
- Pouvoirs au Directeur Général
- Pouvoirs en vue des formalités

I.- Résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

PREMIERE RESOLUTION

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018, comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans le rapport qui se soldent par une perte de 4 576 927 euros.

DEUXIEME RESOLUTION

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels:

- affecte la perte d'un montant de 4 576 927 euros au poste "Report à nouveau".



[Handwritten signature]

TROISIEME RESOLUTION

Conventions visées à l'article L. 225-38 et suivants du Code de commerce

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, constate qu'aux termes du rapport spécial du Commissaire aux Comptes, celui-ci a été avisé qu'aucune convention entrant dans le champ d'application des dispositions de l'article L. 225-38 du Code de commerce n'a été signée au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

II.- Résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire

QUATRIEME RESOLUTION

Réduction du capital social motivée par les pertes

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Extraordinaires, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes, constatant que les pertes accusées par les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018, approuvés aux termes de la première résolution de la présente Assemblée Générale font apparaître une perte de 4 576 927 euros et un report à nouveau négatif de 32 643 492 euros (qui inclut la perte de 4 576 927 euros de l'année 2018), décide de les amortir en réduisant le capital à hauteur de 32 000 000 euros, le ramenant ainsi de 39 120 000 euros à 7 120 000 euros.

Cette réduction du capital sera réalisée par voie d'annulation de 16 000 000 actions, l'actionnaire principal Orange Participations ayant fait savoir qu'il acceptait de voir une partie de ses actions annulée et réduire son nombre d'actions à 3 559 999 actions après réduction.

A l'issue de la présente réduction du capital social, le capital serait donc fixé à 3 560 000 actions de 2 euros de valeur nominale.

CINQUIEME RESOLUTION

Modification corrélative du capital social

En conséquence de ce qui précède, l'Assemblée Générale décide de modifier l'article 6 des statuts de la manière suivante :

Article 6 – Capital social

Le capital social est fixé à la somme de sept millions cent vingt mille euros (7 120 000 euros). Il est divisé en trois millions cinq cent soixante mille actions (3 560 000) de deux (2) euros chacune entièrement libérées, toutes de la même catégorie.

SIXIEME RESOLUTION

Pouvoirs au Directeur Général

L'Assemblée Générale confère au Directeur Général tous pouvoirs pour procéder à la réalisation matérielle de la réduction du capital social et de manière générale prendre toute mesure pour la réalisation définitive de cette réduction de capital.

SEPTIEME RESOLUTION

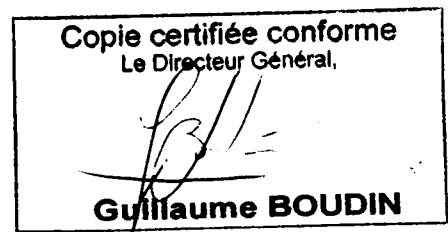
Pouvoirs en vue des formalités

L'Assemblée Générale confie tous pouvoirs au porteur d'un original, une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée en vue de l'accomplissement de toutes les formalités légales ou administratives et faire tous dépôts et publicités prévus par la législation en vigueur.





[Handwritten signature]



SOFRECOM

Société Anonyme au capital de 39 120 000 euros
Siège social : 24 avenue du Petit Parc - 94307 Vincennes Cedex
RCS : Créteil 672 004 660

**PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
DU 6 MAI 2019**

L'an deux mille dix-neuf,
Le 6 mai à 10 heures 30,
L'Assemblée Générale Mixte de la Société s'est réunie au siège social, sur convocation faite par son Président.

Chaque actionnaire a été convoqué par lettre en date du 18 avril 2019.

Les membres de l'Assemblée ont élargé la feuille de présence en entrant en séance, tant en leur nom qu'en qualité de mandataire.

Bruno METTLING préside la séance en sa qualité de Président du Conseil d'Administration.

Orange Participations, représentée par Monsieur Johan VAN DEN CRUIJCE, membre représentant le plus grand nombre de voix et acceptant cette fonction est appelée comme Scrutateur unique.

Madame Dominique MICHELET-PATRY, non actionnaire, est désignée comme Secrétaire.

Les représentants du cabinet KPMG, Commissaire aux Comptes de la Société, régulièrement convoqués, se sont excusés et n'assistent pas à la réunion.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau, permet de constater que les actionnaires présents et représentés possèdent 19 560 000 des 19 560 000 actions ayant droit de vote. En conséquence, l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- Une copie de la lettre de convocation adressée à chaque actionnaire ;
- La copie de la lettre de convocation des Commissaires aux Comptes avec l'avis de réception ;
- La feuille de présence et les pouvoirs donnés par les actionnaires représentés ;
- Un exemplaire des statuts de la société ;
- Les rapports du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale ;
- Le texte des projets de résolutions.

Puis, le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux actionnaires et aux commissaires aux comptes dans les délais prescrits par la loi et ont été tenus à leur disposition au siège social de la Société depuis cette date.



Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

A titre Ordinaire :

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire
- Rapport général du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018
- Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L.225-38 du Code de commerce
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018
- Affectation du résultat de l'exercice
- Conventions visées à l'article L.225-38 et suivants du Code de commerce
- Renouvellement et cooptation de mandats d'administrateur

A titre Extraordinaire :

- Rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Extraordinaire
- Réduction du capital social motivée par les pertes
- Pouvoirs au Directeur Général
- Pouvoirs en vue des formalités

Lecture est donnée des rapports du Conseil d'administration à l'Assemblée Générale. Le Président soumet ensuite au vote de l'Assemblée les résolutions suivantes :

A titre Ordinaire

PREMIERE RESOLUTION

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018, comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans le rapport qui se soldent par une perte de 4 576 927 euros.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents et représentés.

DEUXIEME RESOLUTION

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels:

- affecte la perte d'un montant de 4 576 927 euros au poste "Report à nouveau".

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents et représentés.



TROISIEME RESOLUTION

Conventions visées à l'article L. 225-38 et suivants du Code de commerce

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, constate qu'aux termes du rapport spécial du Commissaire aux Comptes, celui-ci a été avisé qu'aucune convention entrant dans le champ d'application des dispositions de l'article L. 225-38 du Code de commerce n'a été signée au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents et représentés.

QUATRIEME RESOLUTION

Ratification de la Cooptation d'un mandat d'Administrateur

L'Assemblée Générale constate que suite à la démission de Monsieur Pascal Viginier, Monsieur Marc Blanchet a été coopté par le Conseil d'administration du 11 décembre 2018 pour la durée du mandat restant soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée appelée à statuer en 2019 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018. L'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires ratifie la cooptation de Monsieur Marc Blanchet.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents et représentés.

CINQUIEME RESOLUTION

Ratification de la Cooptation d'un mandat d'Administrateur

L'Assemblée Générale constate que suite à la démission de Madame Maï de la Rochefordière, Madame Claire Toullec a été cooptée par le Conseil d'administration du 18 avril 2019 pour la durée du mandat restant soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée appelée à statuer en 2021 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020. L'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires ratifie la cooptation de Madame Claire Toullec.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents et représentés.

SIXIEME RESOLUTION

Renouvellement d'un mandat d'administrateur

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, constatant que le mandat d'Administrateur de Monsieur Marc Rennard arrive à son terme, décide de le renouveler pour une nouvelle période de quatre années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée appelée à statuer en 2023 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents et représentés.



SEPTIEME RESOLUTION

Renouvellement d'un mandat d'administrateur

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, constatant que le mandat d'Administrateur d'Orange Participations arrive à son terme, décide de le renouveler pour une nouvelle période de quatre années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée appelée à statuer en 2023 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022, Mr Christian de Faria étant toujours représentant d'Orange Participations.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents et représentés.

HUITIEME RESOLUTION

Renouvellement d'un mandat d'administrateur

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, constatant que le mandat d'Administrateur de Monsieur Marc Blanchet arrive à son terme, décide de le renouveler pour une nouvelle période de quatre années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée appelée à statuer en 2023 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents et représentés.

A titre Extraordinaire

NEUVIEME RESOLUTION

Réduction du capital social motivée par les pertes

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, après avoir entendu lecture du rapport du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes, constatant que les pertes accusées par les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018, approuvés aux termes de la première résolution de la présente assemblée générale font apparaître une perte de 4 576 927 euros et un report à nouveau négatif de 32 643 492 euros (qui inclut la perte de 4 576 927 euros de l'année 2018), décide de les amortir en réduisant le capital à hauteur de 32 000 000 euros, le ramenant ainsi de 39 120 000 euros à 7 120 000 euros.

Cette réduction du capital sera réalisée par voie d'annulation de 16 000 000 actions, l'actionnaire principal Orange Participations ayant fait savoir qu'il acceptait de voir une partie de ses actions annulée et réduire son nombre d'actions à 3 559 999 actions après réduction.

A l'issue de la présente réduction du capital social, le capital serait donc fixé à 3 560 000 actions de 2 euros de valeur nominale.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents et représentés.



DIXIEME RESOLUTION

Modification corrélative du capital social

En conséquence de ce qui précède, l'assemblée générale décide de modifier l'article 6 des statuts de la manière suivante :

Article 6 – Capital social

Le capital social est fixé à la somme de sept millions cent vingt mille euros (7 120 000 euros). Il est divisé en trois millions cinq cent soixante mille actions (3 560 000) de deux (2) euros chacune entièrement libérées, toutes de la même catégorie.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents et représentés.

ONZIEME RESOLUTION

Pouvoirs au Directeur Général

L'Assemblée Générale confère au Directeur Général tous pouvoirs pour procéder à la réalisation matérielle de la réduction du capital social et de manière générale prendre toute mesure pour la réalisation définitive de cette réduction de capital.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents et représentés.

DOUZIEME RESOLUTION

Pouvoirs en vue des formalités

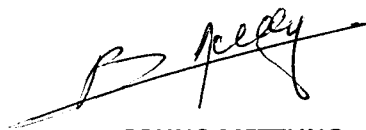
L'Assemblée Générale confie tous pouvoirs au porteur d'un original, une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée en vue de l'accomplissement de toutes les formalités légales ou administratives et faire tous dépôts et publicités prévus par la législation en vigueur.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents et représentés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, le Président du Conseil d'Administration déclare la séance levée à 11 heures 30.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par le Président du Conseil d'Administration, le Scrutateur et le Secrétaire.

LE PRESIDENT



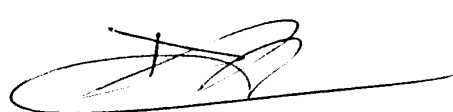
BRUNO METTLING

LE SCRUTATEUR



**Orange Participations
Johan Van Den Cruijce**

LE SECRETAIRE



Dominique MICHELET-PATRY